IVERIS
Institut de Veille et d'Étude des Relations Internationales et Stratégiques

Etats de droit

Michel Raimbaud

17 mars, 2019
Tribunes libres

Ce vendredi 15 mars 2019 marque le huitième anniversaire d'un conflit universel. Déjà plus long que les deux guerres mondiales, il a passé « *l'âge de raison* » qui signifiait pour les parents et grands-parents de jadis la fin de l'innocence de leur progéniture. Les intellectuels de toutes les rives auraient intérêt à lire l'article publié à cette occasion par Kamal Khalaf, écrivain, journaliste et analyste politique palestinien bien connu, qui rappelle une réalité escamotée : " *s'il y a une guerre qui n'est pas innocente, c'est bien celle de Syrie* ". Près de 400 000 morts, des millions de réfugiés, déplacés, exilés, sinistrés, et une multitude de blessés, d'estropiés, de handicapés à vie. Des orphelins, des veuves, des familles brisées ou dispersées. Sans parler d'un pays en partie détruit, à dessein. Ayant déjà beaucoup dit et écrit à ce propos, je n'allongerai pas l'inventaire des supplices infligés à tout un peuple, victime par surcroît d'un flagrant déni de vérité et de justice sans précédent.

Une rue d'Alep. Crédit photo : IVERIS

Les dévots, prédicateurs ou imprécateurs qui croient représenter le « *monde civilisé* » le savent sûrement, si cette tragédie aux innombrables victimes n'a pas la puissance d'évocation d'un 11 septembre, c'est qu'on l'a ensevelie sous une forêt de « *faux pavillons* », que son récit a été étouffé sous une chape d'omerta ou de mensonge. La manipulation a permis aux faussaires de justifier la poursuite de ce crime collectif au nom de la légalité internationale, pourtant violée par eux sans vergogne et sans pudeur. Que l'on invoque pour prétexte la démocratisation, la défense des droits de l'homme, la responsabilité de protéger, ou bien qu'on la drape dans les oripeaux de la morale humanitaire ou de l'Etat de Droit, l'entreprise alliant dans son lit les « *croisés* » euro-atlantiques sous leurs enseignes variées et les « *djihadistes* » sous leurs franchises diverses aura été une entreprise perverse, illégale et criminelle. Et c'est par le biais d'une escroquerie médiatique et intellectuelle sans précédent qu'ils ont pu la faire passer pour une guerre noble, voire une guerre sainte.

Si l'Etat syrien a pu compter sur des alliés fidèles, son peuple a hérité d'un « *groupe d'amis* » que l'on ne peut souhaiter qu'à des ennemis héréditaires : à Marrakech en décembre 2012, on dénombre (excusez du peu) 114 Etats, les protagonistes de l'agression. Dans ces pays, incluant la France, les politiques, les intellectuels et les médias n'ont jamais dit « *Nous sommes tous des Syriens* », ou « *tous des Arabes* », alors que le « *peuple si bon* » avait bénéficié de nos effusions à nous, qui étions « *tous des Américains* » à l'insu de notre plein gré.

Ce deux-poids, deux-mesures est lié à la conviction que l'Occident est la seule humanité qui vaille, que seules ses valeurs, ses langues, ses

modèles, ses conceptions, ses combats ont une portée universelle. Cette certitude est si incrustée que les hommes et femmes de la rue comme les « *élites* » ne voient pas malice à ce que leurs gouvernants s'arrogent « *le droit de dire le droit* » et puissent intervenir militairement pour changer le « *régime* » de tout pays résistant que le maître américain aura daigné qualifier de « *voyou* ». Que les abonnés des plateaux de la télévision remplacent l'invocation à « *nos grandes démocraties* » vaguement surfaite par des incantations sur « *nos Etats de droit* » ne change pas les fondamentaux : l'Occident se considère comme l'incarnation du Droit. Une fois de plus, il constitue le modèle, évidemment inimitable, en la matière. Le résultat est croquignolesque, ainsi qu'en témoignent les réunions du Conseil de Sécurité, où chaque prestation occidentale est un morceau de bravoure, un chef-d'œuvre d'hypocrisie, un grand moment de n'importe quoi. On dira : et la France alors, et Descartes et le cartésianisme, Voltaire et les philosophes, et les Lumières, la raison et la logique, dont on se pique dans nos « *Etats de droit* » en général, et chez nous en particulier ?

Parlons franc, le satané et infernal Etat de droit impose au ci-devant « *homme blanc* » un fardeau tel qu'il serait injuste de ne pas trouver de circonstances atténuantes à ces personnages si élégants et bien coiffés qu'ils ne peuvent être malhonnêtes. A défaut d'entendre leur sanglot, il suffit de voir leur visage accablé par la misère du monde, leur indignation devant l'iniquité des Etats faillis que le monde civilisé est obligé de bombarder et de punir, devant l'insolence des émergents para-communistes, ou face aux provocations de tous ces « *axes de la résistance* ». Que de stoïcisme il faut pour mettre de côté son attachement aux principes des Nations-Unies afin d'imposer justice et démocratie chez les Barbares. Le vrai Etat de Droit n'est-il pas l'Etat de tous les droits : de définir des règles, des normes, de nommer, de juger, de menacer, de condamner, de sanctionner, de punir, d'intervenir, de changer les régimes inadaptés, d'occuper, de changer la géographie, etc. C'est une grande souffrance morale et une tache prenante, qui implique des devoirs et des droits, pile et face de la même médaille.

Dans ces conditions, les Etats de Droit ne sauraient déchoir en s'embarrassant de scrupules indignes de leur rang, en respectant dans des pays barbares, des Etats « *qui n'existent pas* » aux dires de nos intelligences complexes, les principes et les règles d'un Droit qu'ils malmènent chez eux, à contre-coeur, n'en doutons pas. Le Droit est affaire de gens ou de pays civilisés. Les « *Etats voyous* » sont faits pour être sanctionnés, bombardés, punis, mis sous embargo ou sous blocus.

A ce stade, un souci aura peut-être désespéré les adeptes du droit, ceux qui croient en la diplomatie et vénèrent la légalité onusienne… Pour qui juge naturelle l'hégémonie exercée depuis si longtemps sur le monde, il est logique de chercher à imposer des noms et des normes. C'est ainsi que l'Etat « *hors-la-loi* » a été défini par les idéologues inspirés par le messianisme néoconservateur. Selon Avraham Shlaïm, juriste israélien et professeur à Oxford, un « *Etat voyou* » détient des armes de destruction massive (ADM), soutient ou pratique le terrorisme et viole régulièrement le Droit international. Or, ces critères peuvent inspirer de mauvaises pensées : le cambrioleur crie au vol, l'agresseur hurle au viol.

C'est ainsi qu'en Syrie, les trois Occidentaux et leurs alliés, puissances nucléaires détentrices d'ADM, ont enseveli un peuple sous des tonnes de sanctions sadiques, armes de destruction massive par excellence ; ils ont soutenu, armé, financé et protégé les centaines de groupes terroristes (y compris Da'esh et Al Qaida) qui ont martyrisé le peuple syrien. Ils bombardent, lancent des frappes punitives contre les « *méchants* ». Ils violent le droit international par leur seule présence militaire sans aval du gouvernement légal, enfreignant la charte des Nations-Unies par leur occupation illégale. Certains comme Erdogan ont même des revendications territoriales ou des velléités de recolonisation, sans s'attirer les foudres des "*Gardiens du Droit*", membres permanents du Conseil de Sécurité, alliés d'Ankara par la grâce de l'OTAN.

Les réalités s'accommodent mal d'affirmations sommaires : il en va ainsi de celle, largement admise, qui réduirait le conflit de Syrie à une guerre contre le terrorisme, assimilée à la lutte contre Da'esh. Or, vue de Damas, cette guerre ne serait pas finie avec la seule disparition de l'Etat Islamique. A Idlib, sur la rive est de l'Euphrate ou du côté de la base US d'Al Tanaf, on trouve encore des milliers de terroristes présentés comme des opposants « *modérés* » ou des « *rebelles armés* » alors qu'ils n'ont que changé de badge afin d'échapper aux résolutions de l'ONU. Quand bien même ces « *terroristes modérés* » seraient-ils éradiqués ou évaporés, la guerre ne serait pas achevée. Resterait à obtenir le départ des « *forces spéciales* » occidentales et le retrait des janissaires du néo-calife traînant illégalement sur le territoire. Tant que le gouvernement n'a pas atteint ses objectifs légitimes, la Syrie sera en état de guerre.

Il semble d'ailleurs que les partenaires atlantiques (l'Amérique, l'Europe et Israël) n'aient pas l'intention de déguerpir facilement. La Syrie, qui devait être « *lentement saignée à mort* », a été endommagée, mais elle résiste vaillamment, aidée par de puissants alliés. A défaut d'avoir gagné la guerre, pourquoi ne pas empêcher son retour à la vie en l'étouffant avec les armes que le maître fouettard aime tant : les sanctions, blocus et embargos. L'Amérique, chef spirituel de tous les criminels dévots, en battle-dress ou en trois pièces cravate, fait preuve d'une imagination débordante qui illustre son leadership moral et culturel, tandis que l'Union Européenne lui emboîte le pas avec une servilité inépuisable et un manque de fantaisie à faire dormir debout. Néanmoins, le dispositif est efficace, tant est puissante l'étreinte de l'Amérique et tellement est pervers son dispositif de normes unilatérales et extraterritoriales. Au point qu'un vague attaché commercial de l'ambassade US à Amman peut terroriser le gouvernement jordanien en interdisait tout commerce avec la Syrie, sa voisine. Les entreprises françaises, guère plus hardies, filent

doux devant les menaces de sanctions financières ou commerciales. Le gouvernement de la « *grande nation* », comme on disait fièrement naguère, n'a plus que deux options : se soumettre bon gré mal gré ou se soumettre mal gré bon gré.

Dans tous les domaines, la Syrie est déjà gavée de sanctions, y compris les plus farfelues. Depuis huit ans, les « *trains* » de mesures punitives se succèdent à un rythme effréné. La dernière fournée : la loi César, votée par le Congrès, qui généralise les sanctions, les étendant à tous les secteurs, et touchant non seulement les sociétés ou les banques, mais désormais les Etats et les individus. Il s'agit d'assécher les circuits financiers syriens pour interdire toute reconstruction, autrement dit d'étrangler le peuple syrien. Par ailleurs, les pays voisins ayant accueilli des réfugiés sont soumis à des pressions violentes visant à empêcher le retour de ces exilés vers la Syrie, « *la situation n'étant pas mûre* » (disent

les occidentaux). L'Union Européenne s'est empressée d'imiter son grand timonier. Ses Etats, qui ne sont plus leurs propres législateurs, ne peuvent que se rallier à la majorité, laquelle ne jure que par la voix de son maître.

Les discussions sur la question syrienne sont étouffées par une omerta et une censure impitoyables. Le lavage de cerveau est parvenu à pervertir le débat. Celui-ci ne porte jamais sur la légalité ou l'illégalité de l'envoi de troupes contre la volonté du gouvernement syrien. Aucun doute n'est émis sur la légitimité de leur présence et de leur maintien, prétendument pour combattre Da'esh, soutenir les « *démocrates kurdes* », vérifier le niveau de l'eau dans l'Euphrate, ou bombarder pour tuer le temps. Par contre, on distrait la galerie lorsque la tactique est critiquée sur le plan technique par tel ou tel officier. Comme si l'aventure militaire lancée par un « *Etat de Droit* » ne pouvait qu'être légale et légitime. De même, le débat national s'enflamme lorsqu'il concerne le retour et le jugement des terroristes français partis faire le djihad. Mais la discussion envisage le problème du seul point de vue de la sécurité de la France : quel danger représenteront ces individus à leur retour. Aucune condamnation de l'action passée en Syrie. A qui les remettre, aux Turcs, aux Kurdes… ? Pas un mot sur leur éventuelle remise aux seules autorités légitimes, celles de Damas. A en croire nos chefs de guerre, il n'y aurait plus d'Etat, pas de justice en Syrie. Dans ces conditions, comment la France peut-elle espérer remettre un pied dans ce pays qu'elle a contribué à détruire et dont elle nie l'existence, un Etat pourtant considéré comme le vainqueur potentiel ?

Aux dires des experts la guerre est terminée, mais tant de mensonges ont été répandus qu'il sera difficile de normaliser. Loin de faire machine arrière, l'Occident, qui porte une responsabilité écrasante dans la tragédie, semble parti pour une fuite en avant où tous les coups seront permis, dans un mépris total de la légalité. L'approche tordue de « *nos Etats de Droit* » ne présage rien de bon. En ce huitième anniversaire, les dirigeants français sont enferrés dans un désir de vengeance irrationnel, prétendant plus que jamais décider de l'avenir de la Syrie, sur lequel ils n'ont guère de prise. On accordait jadis à la France une vocation de médiatrice ou de conciliatrice. Il est navrant que les dirigeants d'aujourd'hui se contentent d'une capacité de nuisance. Reviendront-t-ils à la raison ?

Michel Raimbaud
Ancien ambassadeur de France

Downloaded from:
http://iveris.eu/list/tribunes_libres/417-etats_de_droit

© copyright 2019 by Iveris. Tous droits réservés.